CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

1ère REUNION DE 2009

Séance du 2 mars 2009

CG 09/1ère/III-14

ABBAYE DE BELLEPERCHE

—

Avant de vous exposer mes propositions pour 2009, je souhaite, au terme de la neuvième saison d'ouverture, vous présenter le bilan de l'année écoulée.

FREQUENTATION 2008

Plus de 20 000 personnes ont fréquenté l'abbaye entre mai et septembre 2008. Ce chiffre exceptionnel s'explique par le succès de l'exposition du Bicentenaire, par l'augmentation du nombre de classes attirées par les activités proposées pour la circonstance, et par l'afflux de visiteurs à l'occasion des Journées Portes Ouvertes du mois de septembre. Comme les années précédentes, les Tarn-et-Garonnais sont toujours largement majoritaires, suivis des visiteurs de Haute-Garonne et de région parisienne. On note toutefois une augmentation du nombre de visiteurs venus d'autres régions françaises.

I – FONCTIONNEMENT 2009

Pour la saison 2009, je vous propose d'augmenter les heures d'ouverture de l'abbaye :

Période d'ouverture : 2 mai au 30 septembre 2009, à l'exclusion du lundi et du dimanche matin.

✧ Horaires :

De Mai à Septembre

Ouverture du mardi au samedi de :
10 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00
le dimanche de 14 H à 18 H

Le reste de l'année, les visites ont lieu **sur rendez-vous** pour les groupes.

Comme l'an dernier, des saisonniers compléteront le dispositif permanent.

✧ **Tarifs et Produits en vente**

Afin de favoriser la fréquentation de l'abbaye et d'attirer de nouveaux publics, je vous propose d'établir **la gratuité d'entrée**. Un bilan des effets de cette mesure sera tiré en fin de saison. La liste des produits mis à la vente est présentée à votre approbation en annexe I.

✧ **Animations estivales**

Le grenier du rez-de-chaussée accueillera désormais une **exposition permanente** intitulée **« *La table est mise !* ».** Elle demeurera en place comme préfiguration du futur déploiement du parcours de visite des salles de l'abbaye, afin de définitivement ancrer Belleperche dans la thématique choisie en 2002. Cette exposition aura pour axe principal des reconstitutions de tables dressées et de nombreuses vitrines thématiques. Elle racontera l'évolution des objets et des coutumes de table du XV^{e} à nos jours et sera évolutive.

Les 15 et 16 mai au soir, de 21 H à minuit, l'abbaye sera ouverte pour sa quatrième participation à la **Nuit des Musées** et sera animée par un spectacle interactif conçu par la compagnie Arêne Théâtre, spectacle qui permettra au public de déambuler dans l'abbaye. Ces deux soirées seront d'accès libre.

Le dimanche 14 juin après-midi et le dimanche 13 septembre après midi, **conférence** sur le thème « Manger à travers le temps » et visite commentée de l'exposition.

Le samedi 13 juin au soir, **concert gratuit** du trio *Les Grandes Bouches*, dont le registre est la chanson française métissée, humoristique et festive.

Le samedi 4 juillet au soir, **concert gratuit** du groupe *Les Gaspards*, quartette de jazz au répertoire swing enrichi de musiques de films et de compositions personnelles. L'abbaye sera ouverte en continu pour permettre la visite de l'exposition et offrir la possibilité de dîner dans le parc, le concert étant prévu pour débuter au milieu du pique-nique.

Les 19 et 20 septembre, **Journées Européennes du Patrimoine** et troisième édition des **journées médiévales** de Belleperche. Les deux journées précédentes seront consacrées aux scolaires.

✧ **Animations Pédagogiques**

Le service éducatif a reçu 2700 enfants en 2008. Les activités « classiques » du service (visites pour les primaires, visites bilingues français-occitan, accueil d'enfants handicapés ou de centres spécialisés) fonctionnent toujours très bien.

Les visites et animations autour de l'exposition du Bicentenaire ont remporté un grand succès auprès des écoles, et le nombre d'enfants accueillis a doublé.

En juin, plusieurs classes ont pu assister à une animation pédagogique autour des orgues européennes. Par ailleurs, la journée destinée aux écoles le vendredi précédant les Journées du Patrimoine, a permis de recevoir près de 600 élèves, soit environ 23 classes, effectif maximal possible. Cette année, les activités seront **étendues sur deux jours**, afin d'accueillir plus de classes et leur consacrer plus de temps sur chaque atelier de découverte.

Pour 2009, de nouvelles animations seront mises sur pied, en lien avec l'exposition permanente. A cette occasion, il sera procédé à la refonte de tous les documents du service, qui datent de 2004.

✧ **Budget**

Pour le fonctionnement de l'abbaye, je vous propose un crédit global de **123 200 €** qui regroupe, à la fois, les frais de fonctionnement et le budget des animations.

II – INVESTISSEMENT 2009

- **Centre des Arts du Goût et de la Table**

En 2008, 76 lots ont rejoint les collections, dont 20 sont issus de dons (n° d'inventaire 2008.1.1 à 2008.76.26).

Dans le cadre de la poursuite de la constitution des collections du centre des arts du Goût et de la Table, je vous propose de prévoir, au titre de 2009, un budget d'acquisition de **50 000 €** sur l'article 216 sous fonction 312, ainsi qu'un crédit de **15 500 €** sur l'article 2188 sous fonction 312 pour l'acquisition de mobilier.

- **Travaux**

L'Assemblée Départementale a approuvé en 2008 un programme de restauration des soubassements de l'hôtellerie en deux tranches de 72 000 € avec un financement de l'Etat de 40 % sur le montant hors taxe des travaux. La première tranche est réalisée et je vous propose de poursuivre ce programme, comme convenu, en votant une autorisation de programme de **72 000 €** et en ratifiant un crédit de paiement de **60 000 €** à l'article 231314 sous fonction 312.

Après la mise hors d'eau et d'air des bâtiments, l'aménagement des salles des bastides, des salles de réception, des rez-de-chaussée de l'hôtellerie et de l'aile des Jardiniers, l'Assemblée Départementale a décidé, lors du vote du budget 2008, de poursuivre le programme de travaux sur ce bâtiment avec **la restauration intérieure du premier étage de l'hôtellerie et de l'aile des Jardiniers**.

Lors de la DM1 2008, un programme prévisionnel de travaux estimé à **2 015 500 € TTC** a été approuvé pour un déroulement en 4 phases de 2009 à 2012 :

1°) **2009 - Tranche ferme** : aménagement des cellules sud intégrant les contraintes de sécurité pour accès et évacuation (enduits, plafonds, sols, cheminées, menuiseries seront restaurés ainsi que l'escalier de l'aile des jardiniers, l'escalier d'honneur et le vestibule de l'étage) pour un montant estimé à 752 508 € H.T soit 900 000 € TTC, tel qu'il ressort de l'étude faite par M.Rebiere ;

2°) **2010 - Tranche conditionnelle 1** : restauration du grand couloir (les portes manquantes des cellules seront restituées, les graffitis des 18 et 19èmes siècles seront restaurés), pour un montant estimé à 204 850 € H.T soit 245 000 € TTC ;

3°) **2011 - Tranche conditionnelle 2** : aménagement des cellules nord (enduits, plafonds, sols, cheminées, menuiseries, éclairage) dont le montant est estimé à 422 659 € H.T soit 505 500 € TTC ;

4°) **2012 - Tranche conditionnelle 3** : restauration du premier étage de l'aile des jardiniers (enduits, plafonds, sols, cheminées, menuiseries) estimée à 305 184 € soit 365 000 € TTC.

Compte tenu du contexte économique, je vous propose, comme je vous l'ai précisé lors du débat d'orientations budgétaires, de reporter à 2010 l'exécution de ce programme.

❖❖❖❖

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur les conditions de fonctionnement pour l'année 2009, sur le programme d'investissement ci-dessus et d'entériner l'entrée des lots n° 2008.1.1 à 2008.76.26 dans les collections publiques.

♦

♦ ♦

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan 2008 relatif au fonctionnement de l'abbaye de Belleperche (fréquentation, animations) ;

Fonctionnement 2009 :

- Approuve les conditions de fonctionnement suivantes pour l'année 2009 :

Période d'ouverture :

2 mai au 30 septembre 2009
à l'exclusion du lundi et du dimanche matin.

Horaires :

De Mai à Septembre

Ouverture du mardi au samedi de :
10 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00
le dimanche de 14 H à 18 H

Le reste de l'année, les visites ont lieu **sur rendez-vous** pour les groupes.

Tarifs et produits en vente :

- Décide la gratuité d'entrée pour la saison 2009 afin de favoriser la fréquentation de l'abbaye et d'attirer de nouveaux publics, étant précisé qu'un bilan sera dressé en fin de saison ;

- Approuve les tarifs ci-annexés des produits mis à la vente ;

Animations estivales :

- exposition permanente intitulée « *La table est mise* » ;

- 15 et 16 mai au soir, de 21 h à minuit : quatrième participation à la Nuit des musées ; spectacle d'accès libre présenté par la Compagnie Arène Théâtre ;

- dimanche 14 juin après-midi et dimanche 13 septembre après-midi : conférence sur le thème « *Manger à travers le temps* » ;

- 13 juin au soir : concert gratuit du trio *Les grandes Bouches* ;

- 4 juillet au soir : concert gratuit du groupe *Les Gaspards ;*

- 19 et 20 septembre : *Journées européennes du patrimoine* et troisième édition des *Journées médiévales* ;

Animations pédagogiques

- activités étendues sur deux jours et nouvelles animations mises sur pied en lien avec l'exposition permanente ;

Budget

- Ratifie un budget global de 123 200 € regroupant les frais de fonctionnement et le budget animations ;

Investissement 2009

Centre des arts du goût et de la table

- Adopte, dans le cadre de la poursuite de la constitution des collections du centre des arts du goût et de la table, un budget d'acquisition de 50 000 € imputé sur l'article 216 sous-fonction 312, ainsi qu'un crédit de 15 500 € imputé sur l'article 2188 sous- fonction 312 pour l'acquisition de mobilier ;

Travaux

- Approuve un programme de travaux de 72 000 € correspondant à la deuxième tranche de travaux de restauration des soubassements de l'hôtellerie, avec un financement de l'Etat de 40 % ;

- Ratifie l'inscription d'un crédit de 60 000 € à l'article 231314 sous-fonction 312 ;

- Décide, compte tenu du contexte économique et conformément au débat d'orientations budgétaires, de reporter à 2010 l'exécution du programme quadriennal 2009-2012, estimé à 2 015 500 €TC, adopté lors du BP 2008 (restauration intérieure du premier étage de l'hôtellerie et de l'aile des jardiniers).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

CG 09/1ère/III-14annexe1

ANNEXE I

ABBAYE DE BELLEPERCHE

TARIFS 2009

PRODUITS MIS EN VENTE

OBJET	TARIFS
Cartes postales	0.50 €
Plaquette « Notre Dame de Belleperche – Une abbaye cistercienne en pays gascon »	3.00 €
Catalogue exposition temporaire 2001	5.00 €
Reproduction de carreaux médiévaux	9.15 €
Catalogue exposition temporaire 2005	10.00 €
Catalogue exposition temporaire 2006	15.00 €
Catalogue exposition temporaire 2007	5.00 €
Catalogue exposition du Bicentenaire	8.00 €

Le Président,